

# FORMATION COORDINATEUR.TRICE DE DISPOSITIF(S)

120h (3 jours par mois durant 6 mois)

ou 80h uniquement le Bloc de compétences 1 (2 à 3 jours sur 4 mois) pour les professionnel.le.s qui réalisent ou qui ont réalisé la formation « Référent de parcours » à l'IRTS Nouvelle Aquitaine(un bloc de 40h leur étant commun)

Depuis plusieurs années, les personnes accueillies et accompagnées en Institutions revendiquent légitimement l'expression et la prise en compte de leurs besoins et leurs attentes, qui répondent à leurs projets de vie et leurs parcours personnalisés. Les professionnel.le.s de tous secteurs ont ainsi à décloisonner encore davantage leurs accompagnements. Les coopérations et coordinations de tous, sur un voire plusieurs territoires, sont de mise.

Les revendications des représentants des personnes accompagnées ont poussé nos gouvernements successifs (Français et Européens), à **reconsidérer l'Action sociale**, à **renforcer les droits citoyens** à toute personne vulnérable et/ou en situation de handicap(s). Parallèlement, les établissements sociaux, médico-sociaux, sanitaires, font face à de **nouvelles modalités de financements**; ils se réorganisent en conséquence (fusions, groupements).

Cette évolution est soutenue par les lois, décrets et recommandations de bonnes pratiques de ces 20 dernière années, soulignant l'importance de la *coordination* de parcours, d' « *aller vers* » les personnes les plus vulnérables, pour un accompagnement et un suivi en faveur de leur véritable participation, inclusion, favorisant par là même le développement de leur pouvoir d'agir individuel et collectif.

En toile de fond : la « désinstitutionalisation », à l'œuvre depuis les années 1960 en France comme aux quatre coins du monde, est aujourd'hui un des mots d'ordre des politiques publiques. Nous observons ainsi, non pas la disparition des institutions, mais plutôt leur progressive transformation en « Dispositifs », en « Plateformes », en « Services », en « Groupes d'entraides mutuelles », « Equipes d'appui, mobiles »... accessibles et interconnectés.

La fonction de Coordinateurs.trices de dispositif(s) se développe alors, en parallèle et en complémentarité des *Référents de parcours* personnalisés. Les Coordinateurs.trices de dispositif(s) occupent quant à eux.elles une fonction de management d'équipe(s) et de co-gestion des moyens matériels, logistiques et budgétaires, ceci de manière fonctionnelle ou hiérarchique (selon les organisations et leurs choix de statuts). De plus ils coordonnent la mise en œuvre et l'évaluation des différentes activités d'un ou plusieurs dispositifs. Ils en assurent aussi la communication et la représentativité.

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

# COORDINATEUR.TRICE DE DISPOSITIF(S)

Cette formation s'adresse aux professionnel.le.s du secteur santé-social effectuant ou souhaitant effectuer la mission de **Coordinateurs.trices de dispositif**, afin de leur permettre de coordonner un.des dispositif(s) et ainsi que la ou les équipe(s) de travail qui le(s) composent. Il peut s'agir d'un dispositif, ou d'une « plateforme de services », ou encore d'une pu plusieurs « Equipe(s) d'appui mobile »... c'est-à-dire les espaces d'accompagnements et/ou de prises en charge sociaux, éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques, culturels...

Les Coordinateurs.trices de dispositif coordonnent aussi la mise en œuvre et l'évaluation des différentes activités d'un ou plusieurs dispositifs. Ils en assurent aussi la communication et la représentativité.

#### Compétences développées et/ou renforcées :

- . Se positionner en tant que Coordinateur de dispositif(s) au sein d'une organisation, ainsi qu'auprès de partenaires et prestataires ;
- . Rendre effective au sein du dispositif, la culture de la participation des personnes accompagnées et du développement de leur pouvoir d'agir ;
- . Coordonner les activités d'une ou plusieurs équipe(s) de travail, par un management transversal et participatif ;
- . Valoriser les activités des équipes de travail, internes et externes d'un dispositif, en promouvant les conditions de la Qualité de Vie au travail de chacun.e :
- . Coordonner la communication interne et externe d'un dispositif ; représenter un dispositif auprès des partenaires et des institutions sur un ou plusieurs territoires ;
- . Renforcer et développer si besoin, les réseaux et partenariats concordant aux parcours des personnes accompagnées et aux projets du dispositif ;
- . Répondre à des appels à projet, à des appels d'offre ;
- . Participer à la gestion administrative, financière et juridique d'un dispositif ;
- . Elaborer, organiser et rendre compte de l'évaluation du projet et des activités d'un dispositif ;
- . Réaliser une veille professionnelle, règlementaire, partagée en équipe(s)

## La formation est accessible aux professionnel.le.s :

• titulaires d'un diplôme de niveau 5 ou plus (ancien niveau 3 ; minimum Bac+2), du secteur social, médico-social ou sanitaire ;

#### **CONTENUS DE LA FORMATION**

- 120h (2 à 3 jours en moyenne sur 9 mois)
- ou uniquement le Bloc de compétences 1 (80h, 2 à 3 jours sur 4 mois) pour les professionnel.le.s qui réalisent ou qui ont réalisé la formation « Référent de parcours » à l'IRTS Nouvelle Aquitaine(un bloc de 40h leur étant commun)
- Bloc de compétences 1 Coordination de dispositif (80h en présentiel)
- Favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- Coordination d'équipe(s) de travail, de la communication interne et externe d'un dispositif
- Réponses à des appels à projets, appels d'offres
- Management et gestion de projets, de dispositif
- Représenter un dispositif auprès des partenaires et des institutions sur un ou plusieurs territoires
- Analyse de pratiques professionnelles
  - Bloc de compétences 2 Mutations, enjeux, acteurs et dispositifs (40h e-learning)
- . Désinstitutionalisation et inclusion, évolution des pratiques
- . Cadres législatifs et règlementaires des différents secteurs
- . Paroles d'acteurs et dispositifs illustrés
- . Les outils des référents et coordinateurs
- STAGE de 35h Découverte et analyse de la fonction, optionnel pour les professionnels en poste de Coordination d'un dispositif ou d'une plateforme

#### LIEU DE DEROULEMENT DE L'ACTION

IRTS Nouvelle Aquitaine à Talence.

Pour la formation pratique : Etablissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

#### LES MODALITES PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Présentiel en groupe de 20 personnes
- Apports de connaissances, pédagogies participatives et témoignages professionnels
- Apprentissage à distance : outils e-learning
- Expérience de terrain : stage et expériences professionnelles des participants
- Travail individuel : consultation sur place de l'ensemble des ressources du Centre documentaire et possibilité de consulter le portail documentaire en accès sécurisé à distance

#### Modalités d'évaluation :

- Présentation-communication orale (1h) d'une réponse à un appel à projets, relatif à une problématique sociale diagnostiquée.
- Présentiel:
  - . 10% d'absence(s) justifiée(s) tolérée(s), sur la totalité des heures à réaliser.

# LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Présentiel en groupe de 20 personnes
- Apports de connaissances et témoignages professionnels
- Apprentissage à distance : 40h en e-learning
- Expériences professionnelles des participants mobilisées, prises en compte
- Travail individuel : consultation sur place de l'ensemble des ressources du Centre documentaire et possibilité de consulter le portail documentaire en accès sécurisé à distance

### PROJET DE FORMATION PERSONNALISÉ

Chaque professionnel.le en formation pourra développer de manière outillée, son projet de formation personnalisé. Pour ce faire, des outils et ressources pédagogiques leur seront fournis, afin de s'autoévaluer sur ses qualités, ses connaissances et savoir-faire professionnels.

#### Contact:

Responsable de la formation : <u>David Guergo</u> : 05-56-84-20-56 <u>d.guergo@irtsnouvelleaquitaine.fr</u>

Assistante de formation : Sylvie Mbang-Ekomie : 05.56.84. 20.54

s.mbangekomie@irtsnouvelleaquitaine.fr